

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Réf: EB/GH/BK/D16-2020

Séance du 9 juillet 2020 – Convocation du 3 juillet 2020

Présidente de séance : Eric BELOT

Secrétaire de séance : Hélène BOCHYNSKI

Présents :

Eric BELOT, Eva ARTETA CRISTIN, Florence GAGNEUR, Edith ORESTA, Severine DEJOUX, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Jacqueline HUGONNET, Hélène BOCHYNSKI, Jacques PIOTELAT, Madeleine COMTE, Fouzia ZIDANE

Absents excusés :

Annie MEGARD

Nombre de conseillers	
En exercice	13
Présents	12
Votants	12
Exprimés	12

Objet : Désignation du Vice-président

L'article L123-6 du Code de l'action sociale et des familles dispose que dès la première séance, le Conseil d'Administration élit en son sein un vice-président qui le préside en l'absence du Maire.

Monsieur le Maire, Président du CCAS propose la candidature de Madame Eva ARTETA CRISTIN, adjointe aux solidarités et à la vie démocratique.

Le vote se fait à bulletin secret.

Le dépouillement se décompose comme suit :

- 12 bulletins exprimés
- 10 voix pour Madame Eva ARTETA CRISTIN
- 2 bulletins blancs

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Elit à l'unanimité Madame Eva ARTETA CRISTIN, Vice-président du CCAS de Neuville-sur-Saône

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-sur-Saône, le 09 juillet 2020
Le Maire, Président du CCAS
Eric BELOT.

Acte rendu exécutoire après
-Dépôt en Préfecture le 15 juillet 2020
-Publication ou affichage le 15 juillet 2020
Eric BELOT, Maire, Président du CCAS.

